



### **TROISIEME AG AU SPIP 94 : RECONDUCTION DE LA MOBILISATION**

Depuis le 28 novembre 2019, les agents syndiqués et non syndiqués du SPIP 94 (antenne de Fresnes et CNE) ont décidé l'unanimité de se mobiliser pour dénoncer les nouvelles conditions de mobilité des agents à compter de 2020.

**Face au mépris dont l'administration fait preuve dans les quelques éléments de réponse apportés (et qui ne répondent en rien à la demande portée par les agents des SPIP), la poursuite de la mobilisation a été reconduite à l'unanimité des personnes présentes à l'AG de ce jour, selon les modalités suivantes :**

- **l'absence de participation** aux réunions/instances institutionnelles (CAP, CPU,...) et aux réunions de service

- d'apposer en réponse automatique dans les mails et dans les rapports la mention suivante :

*« Les agents du SPIP 94-(antenne de Fresnes), dénoncent l'application zélée de la loi de transformation de la fonction publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité des agents. Nous sommes attachés aux valeurs de la fonction publique».*

**Une nouvelle assemblée générale est prévue le 07 janvier 2020**

**Il ne s'agit pas uniquement de défendre des intérêts particuliers, mais de se battre pour la préservation des principes fondateurs de la fonction publique.**